

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et le Comité économique et social européen organisent le 14 octobre le colloque : « Le socle européen des droits sociaux : Quelle Europe sociale ? »

PUBLIÉ LE 13/10/2016

Le CESE, avec le CES européen, accueille vendredi 14 octobre de 9h à 13h30 un colloque consacré au projet de socle européen des droits sociaux. Apporter des éléments de réponse à la saisine du CES européen par Jean-Claude Juncker, Président de la Commission, et à celle du CESE par le gouvernement français. En mars 2016, la Commission européenne a présenté une première ébauche de ce qui doit devenir le socle européen des droits sociaux et a lancé une vaste consultation publique qui s'achèvera le 31 décembre prochain. A la suite de cette consultation, elle devrait proposer une version finale au premier semestre 2017 du futur socle européen des droits sociaux. Dans un contexte de mobilisation à l'échelle de l'Union, le gouvernement suédois envisage quant à lui la tenue d'un Sommet consacré à l'Europe sociale en 2017. L'initiative prise par la Commission européenne répond à une demande forte de la France. La convergence sociale et fiscale en Europe constitue en effet l'une de nos priorités et la France doit se mettre en situation de porter des propositions précises auprès des institutions européennes et de nos partenaires. C'est pourquoi le Premier ministre Manuel Valls a sollicité en juillet dernier un avis du CESE sur ce sujet. Le CESE présentera donc le 14 décembre prochain un projet d'avis rapporté par Emelyn Weber et Etienne Caniard, « La construction d'une Europe dotée d'un socle de droits sociaux ». Ouvrir un large débat avec la société civile. Outre les deux co-rapporteurs qui seront naturellement très impliqués, mais également d'autres conseillers du CESE, tels que Christophe Quarez, Jean Grosset mais aussi Nadia Bellaoui, le débat de vendredi rassemblera près de 300 personnes venant de différents horizons. Leur présence souligne l'intérêt des citoyens pour cette thématique européenne. Les deux institutions souhaitent que ce colloque soit le point de départ d'un large débat avec la société civile en France et dans les pays membres, afin de faire connaître les normes minimales sociales en Europe et de réfléchir à la manière de les adapter aux changements du monde du travail. Les conclusions de ce débat, en France et dans les autres pays membres, serviront à la construction de l'avis du Comité économique et social européen ainsi qu'à la réflexion de celui du CESE.

[Télécharger](#)